

## **Demande d'inscription de candidat non diplômé ECVS et ACVS**

Le conseil national de la spécialisation vétérinaire a statué que pour acquérir le titre de spécialiste par la validation des acquis de l'expérience les requêtes seront au moins identiques à celles demandées dans le collège européen correspondant (collèges européens reconnus par l'EBVS). [ECVS \(http://www.ecvs.org/\)](http://www.ecvs.org/) et [EBVS \(http://www.ebvs.org/\)](http://www.ebvs.org/)

Le dossier de demande de validation des acquis de l'expérience est constitué des documents scannés enregistrés sous forme pdf ou jpeg et les documents rtf complétés, soient :

- la demande formalisée **rtf 1**,
- la copie du diplôme professionnel au **format pdf ou jpeg**
- la copie du doctorat vétérinaire pour les vétérinaires diplômés en France
  - o Diplôme de fin d'étude vétérinaire pour les diplômés ressortissants de la Communauté Européenne
  - o Diplôme de fin d'étude vétérinaire ainsi que les contenus détaillés des enseignements et volumes horaires notamment pour les diplômés non Européens.
  - o L'autorisation d'exercer en France pour les diplômés vétérinaires non européens.
  
- la copie d'autres diplômes : CEAV, CES, DU au **format pdf ou jpeg** ,
- le bilan d'activité chirurgicale **rtf 2**,
- les ressources humaines: vétérinaires dans la clinique ou l'hôpital vétérinaire **rtf 3**,
- les ressources humaine : assistantes vétérinaires **rtf 4**,
- la documentation plateau technique **rtf 5**,
- les modes d'acquisition et d'actualisation des compétences liées à la spécialité **rtf 6**,
- les communication et transmission des connaissances et compétences dans le domaine de la spécialité **rtf 7**,
- la situation socio-professionnelle **rtf 8**,
- l'attestations de formation continue, de stages de formation, d'emploi au **format pdf ou jpeg**,
- les justificatifs concernant la participation à des séminaires, colloques, formation, au **format pdf ou jpeg**,
- l'attestations d'affiliation à un organisme de protection sociale pour les activités non salariées au **format pdf ou jpeg**,
- l'attestation sur l'honneur **rtf 9**,
- la fiche d'envoi listant les documents joints **rtf 10**.

L'ensemble des documents, parfaitement complétés, est à envoyer par courriel à l'adresse suivante :

[cof.chir.ac@vetagro-sup.fr](mailto:cof.chir.ac@vetagro-sup.fr)